

# Avis sur les mesures fédérales d'adaptation 2023-2026



- **Demandé par Madame Zakia Khattabi, Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, dans une lettre datée du 24/06/2022**
  - **Préparé par le groupe projet « Energie et Climat »**
  - **Approuvé par l'Assemblée générale par procédure écrite le 12/10/2022 (voir annexe 1)**
  - **La langue originale de cet avis est le français**
- 

## 1. Contexte

- [a] La Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, Zakia Khattabi, a saisi le CFDD d'une demande d'avis sur les mesures fédérales d'adaptation 2023-2026. Le courrier, daté du 24 juin 2022, demande que l'avis soit rendu pour le 16 septembre 2022. Un délai supplémentaire a été obtenu pour rendre l'avis, jusque fin septembre 2022.
- [b] Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements belges tels qu'établis dans l'Accord de Paris, dans la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique, dans la loi<sup>1</sup> européenne sur le climat et dans le règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat.
- [c] Chaque département fédéral a été invité à proposer un ou plusieurs projet(s) de mesure et le document soumis pour avis au CFDD contient 29 mesures fédérales d'adaptation réparties en 8 domaines d'action.

---

<sup>1</sup> Règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique.

## 2. Avis

- [1] Le CFDD rappelle que le 6<sup>ème</sup> rapport<sup>2</sup> du Groupe de Travail II du GIEC montre clairement que tous les secteurs et toutes les régions du monde sont confrontés à un changement rapide du climat. Les pluies torrentielles s'étant abattues sur la Belgique lors de l'été 2021 et la sécheresse persistante de l'été suivant montrent que notre pays aussi est déjà confronté à diverses conséquences des changements climatiques.
- [2] Pour le Conseil, la liste de mesures fédérales d'adaptation telle qu'actuellement élaborée s'avère totalement insuffisante au vu des changements climatiques que nous subissons. Il pense par ailleurs qu'une série d'actions reprises dans le document soumis pour avis ont peu de lien avec l'adaptation.
- [3] Le CFDD constate de plus qu'une série de mesures ne mentionnent pas le budget qui serait nécessaire à leur mise en œuvre et qu'il manque également souvent la mention d'indicateurs à même de permettre le suivi des actions entreprises.
- [4] C'est pourquoi le Conseil demande au gouvernement fédéral d'élaborer un véritable plan d'adaptation aux changements climatiques, en commençant par réaliser un inventaire de tous les problèmes et tous les risques auxquels notre pays sera confronté du fait des changements du climat. Dans un deuxième temps devront être élaborées des mesures concrètes, y compris sur les plans social et économique, visant à prévenir les catastrophes (comme par exemple les inondations et les sécheresses) ou au moins nous permettre de nous adapter et de nous protéger des problèmes et des risques qui auront été identifiés. Dans ce cadre, le CFDD insiste sur l'importance de porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles ainsi qu'aux acteurs économiques et aux entreprises les plus durement touchés.
- [5] D'un point de vue méthodologique, le Conseil tient à souligner que, pour le GIEC, des conditions propices sont essentielles pour mettre en œuvre, accélérer et maintenir l'adaptation des systèmes humains et des écosystèmes : notamment l'engagement et le suivi politiques, des cadres institutionnels, des politiques et des instruments assortis d'objectifs et de priorités clairs, de l'amélioration des connaissances sur les impacts et les solutions, la mobilisation et l'accès à des ressources financières adéquates, le suivi et l'évaluation, et des processus de gouvernance inclusifs<sup>3</sup>.
- [6] Le CFDD souligne de plus que la coordination, lors de la prévention et de la gestion des risques climatiques, entre les différentes autorités et services impliqués aux niveaux fédéral et régional est essentielle. C'est pourquoi le Conseil plaide également pour l'adoption rapide d'un plan national d'adaptation véritablement intégré (allant au-delà d'une juxtaposition de plans fédéral et régionaux), avec une responsabilité et une appropriation partagées. Un tel plan devrait de plus permettre d'assurer la transversalité des politiques, également au sein des différents niveaux de pouvoir. Le CFDD demande à être impliqué dans l'élaboration de celui-ci en disposant d'un délai suffisant pour pouvoir rendre un avis approfondi sur la question.

---

<sup>2</sup> IPCC, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, 2022, 3068 pp.

<sup>3</sup> IPCC, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Summary for Policymakers*, 27/02/2022, SPM.C.5 [traduction de la Plateforme wallonne pour le GIEC].

- [7] Le Conseil se demande si la création d'organes supplémentaires, comme le Centre d'excellence sur le climat et l'Organe de coordination pour l'analyse et l'évaluation des risques associés à la crise climatique, ne risque pas d'entraîner la multiplication d'institutions sans pour autant répondre aux préoccupations et aux besoins prioritaires en matière de gouvernance climatique. Pour le CFDD, il est essentiel de rationaliser les différents organes d'avis et de suivi de la politique climatique en Belgique.
- [8] Le CFDD rappelle que, tel que déjà exprimé dans son Avis<sup>4</sup> relatif à une proposition de loi spéciale « Climat », il soutient la création d'un comité permanent indépendant d'experts pour le climat et suggère que l'Organe de coordination pour l'analyse et l'évaluation des risques associés à la crise climatique endosse ce rôle, notamment pour évaluer l'impact des politiques climatiques de notre pays.
- [9] Enfin, trouvant essentiel de construire une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour notre pays, le Conseil désire y contribuer activement en lançant prochainement une initiative en la matière.

---

<sup>4</sup> 2019a01, 3/04/2019, § [16].

## Annexe 1. Membres de l'Assemblée générale ayant droit de vote qui ont participé au vote pour cet avis

Groupe de membres	Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
<b>Président et vice-présidents</b>				
François-Xavier de Donnea	+			
Vanessa Biebel	+			
Mathieu Verjans	+			
<i>Total sur 4 ayant droit de vote</i>	3	0	0	3
<b>ONG pour la protection de l'environnement</b>				
Arthur Fonsny	+			
<i>Total sur 3 ayant droit de vote</i>	1	0	0	1
<b>ONG pour la coopération au développement</b>				
Kiki Berkers	+			
Nicolas Van Nuffel	+			
<i>Total sur 3 ayant droit de vote</i>	2	0	0	2
<b>Organisations de travailleurs</b>				
François Sana	+			
Christophe Quintard	+			
Thomas Vael	+			
Hadrien Vanoverbeke	+			
<i>Total sur 6 ayant droit de vote</i>	4	0	0	4
<b>Organisations patronales</b>				
Ann Nachtergaele	+			
Ineke De Bisschop	+			
Diane Schoonhoven	+			
Piet Vanden Abeele	+			
Françoise Van Tiggelen	+			
<i>Total sur 6 ayant droit de vote</i>	5	0	0	5
<b>Organisations de jeunesse</b>				
<i>Total sur 2 ayant droit de vote</i>	0	0	0	0
<b>TOTAL des votes sur 24 membres ayant le droit de vote</b>	15	0	0	15

## Annexe 2. Réunions de préparation de cet avis

Le groupe projet « Energie et Climat » s'est réuni le 24 août et le 20 septembre 2022 pour préparer cet avis.

### **Annexe 3. Personnes ayant collaboré à la préparation de cet avis**

#### Présidence

Jean-Pascal VAN YPERSELE (UCLouvain) – Président du groupe projet « Energie et Climat »

#### Membres et leurs représentants

Kiki BERKERS (11.11.11)

Aurélie CAUCHIE (Canopea)

Sacha DIERCKX (FGTB)

Erik GRIETENS (BBL)

Hanne LEIRS (Boerenbond)

Sebastiaan MARIEN (FEB)

Billy-RAY MURAILLE (AB-REOC)

Rebecca THISSEN (CNCD-11.11.11)

Olivier VAN DER MAREN (FEB)

#### Conseiller scientifique

Jacques DE GERLACHE (Greenfacts)

#### Représentant de l'Administration

Jelle DEHAEN (SPF SPSCAE)

#### Secrétariat

Marc DEPOORTERE (Directeur CFDD)

Alexis DALL'ASTA